



Rapporteur : Mme MOTEL

47522

Commission n°3

35 - Coopération et solidarité internationales

### Coopération et solidarité internationale

Le jeudi 09 février 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :**

Mme BILLARD (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), Mme BOUTON (pouvoir donné à M. GUÉRET), M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme BRUN (pouvoir donné à M. LAPAUSE), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. LENFANT (pouvoir donné à Mme LEMONNE), M. PICHOT (pouvoir donné à M. MARTINS)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h23.

## Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1115-1 ;

### Exposé :

Le Département entend poursuivre et accentuer son engagement à l'international. Pour cela, il a réalisé en 2022 une étude afin de définir de nouvelles orientations et pouvoir ainsi structurer son

action autour des valeurs de solidarité internationale, d'amitié entre les peuples et de promotion de la citoyenneté européenne. Dans un monde en mutation, le Département doit aussi s'adapter. Ainsi, au déclenchement de la guerre en Ukraine, le Département a mis en place un dispositif de soutien au peuple ukrainien et aux réfugié.es. La coopération avec Madagascar a en revanche été suspendue en raison de relations difficiles avec le gouverneur de la Région Alaotra Mangoro. Au Mali, les tensions diplomatiques avec la France pourraient remettre en cause la coopération du Département avec la Région de Mopti. Les autres actions se poursuivent et se développent, notamment la mobilité en Europe des collégien.nes avec le programme Erasmus + ou la coopération avec le Maroc.

Le budget global alloué en faveur de cette politique est de 931 000 euros au titre de l'année 2023.

## **I – PROMOUVOIR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR REDUIRE LES INEGALITES DANS LE MONDE**

Le Département est un acteur engagé et reconnu pour son action en faveur de la solidarité internationale, à travers ses coopérations avec le Mali, Madagascar et le Maroc, mais aussi à travers ses dispositifs de soutien des acteurs locaux impliqués dans ce domaine.

### **A. Actions menées dans le cadre de ses coopérations**

Au Mali, le gouvernement a décidé d'interdire toute action menée par des organisations non gouvernementales financées par la France. Dans ce contexte, le Département suspend pour cette année le financement de nouveaux projets. Tout en tenant compte des directives nationales, les meilleures conditions possibles seront recherchées avec la Région de Mopti et l'association Ille-et-Vilaine Mopti pour terminer les projets en cours, notamment le projet Solsomati d'électrification de deux communes rurales, grâce aux fonds disponibles sur le compte de la coopération.

A Madagascar, le limogeage du gouverneur de la Région Alaotra Mangoro en 2022 a entraîné la suspension de la coopération. Dans la mesure où un nouveau gouverneur serait nommé, la coopération pourrait être relancée en élargissant les thématiques de coopération (éducation, agriculture, environnement, notamment), l'idée étant de faire aussi évoluer le mode opératoire en déléguant la mise en œuvre de certains projets à des opérateurs locaux. Par ailleurs, le Département soutiendra le projet multiacteurs porté par Cités Unies France dans le Sud de Madagascar, pour contribuer à l'autonomie alimentaire de collectivités locales.

Au Maroc, la mission politique effectuée fin 2022 a permis de réaliser un bilan des actions en cours et de définir des perspectives pour les années à venir. En 2023, un budget de 40 000 euros est prévu à cet effet. Les échanges de jeunes, notamment l'accueil et l'envoi de jeunes en service civique, vont se poursuivre et se développer en partenariat avec l'association Jeunes à Travers le Monde (JTM). Dans le domaine de l'agroécologie, le partenariat avec l'association Xylm sera renouvelé pour donner suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2022 sur la valorisation des produits agricoles locaux. Il est également envisagé de mettre en place un fonds de micro-crédit conjoint entre le Département et la province pour soutenir des projets portés par des femmes et des jeunes. Enfin, un rapprochement entre les communes de la province et des communes breilliennes sera amorcé afin de développer des échanges de bonnes pratiques en particulier dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'aménagement. Ces échanges pourront susciter la mise en place de nouveaux jumelages.

Afin de renforcer le lien entre ses différentes coopérations, le Département a répondu avec succès à deux appels à projets du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, l'un sur la jeunesse et l'autre sur le sport. Concernant la jeunesse, quatre jeunes volontaires, deux maliennes et deux malgaches sont ainsi intervenus en 2022 dans plusieurs écoles et structures d'Ille-et-Vilaine. Au total, près de 4 000 personnes ont participé aux différentes animations qu'ils ont proposées. Parallèlement deux Breilliennes ont effectué leur service civique dans la Région Alaotra-Mangoro. Le Département a également organisé le Forum « Ouvre-toi au monde ! » pour encourager l'engagement des jeunes à l'international, avec la participation de plus de 100 jeunes et 17 structures partenaires.

Concernant le sport, le Département pilote le projet «Ille-et-Vilaine, terre de jeux sans frontières», qui constitue le volet international du label «Terre de jeux 2024» délivré dans le cadre de l'organisation en France des jeux olympiques et para olympiques. Pour l'année 2023, l'association Breizh insertion Sport (BIS) sera soutenue pour organiser un temps fort intitulé « Fest N'Mouv » auquel seront conviées des délégations issues des territoires de coopération du Département. En 2024, le Département organisera également des rencontres sportives et interculturelles avec des collégien.nes et des jeunes issus de ses territoires de coopération. Pour contribuer à la préparation de ces événements, l'association Breizh insertion Sport (BIS) et le Comité départemental Olympique et Sportif d'Ille-et-Vilaine accueilleront deux jeunes marocain.nes et deux jeunes malien.nes en service civique, puis un.e autre jeune issu.e des territoires de coopération à la rentrée 2023.

## **B. Soutien des acteurs de la solidarité internationale**

Le Département poursuit son soutien aux associations de solidarité internationale à travers son appel à projets annuel. En 2022, 19 associations intervenant dans différents pays d'Afrique ont été soutenues pour un montant global de 53 250 euros auxquels se rajoutent 18 050 euros apportés par le Gouvernement de Guernesey dans le cadre de la coopération avec le Département. Ce dispositif sera reconduit en 2023 et les critères de financement des associations seront élargis pour soutenir un plus grand nombre de projets. La zone géographique d'intervention des associations, limitée jusqu'à présent à l'Afrique, sera ainsi étendue au monde entier (hors Union européenne).

En 2022, le Département a renouvelé son soutien à l'association SOS Méditerranée qui vient au secours des personnes migrantes embarquées en Méditerranée. Une convention de partenariat a été signée pour la période 2021-2023 permettant au Département de verser à l'association une subvention annuelle de 50 000 euros. Ce partenariat se poursuivra donc en 2023 et le Département soutiendra également l'association pour mieux faire connaître son action.

Le dispositif des familles solidaires pour le parrainage des mineur.es non accompagné.es se poursuit avec la participation d'environ 110 familles.

Afin de permettre aux agent.es de vivre une expérience de solidarité internationale et de s'ouvrir sur le monde, le dispositif des congés solidaires a été relancé en 2022 après avoir été impacté par la crise sanitaire. Ainsi, 8 départs ont pu être organisés. En 2023, le dispositif sera reconduit pour permettre à 10 nouveaux agents de partir.

Le Département poursuit également son soutien à la structure inter-associative MaPoRou qui regroupe les associations départementales : Ille-et-Vilaine Mopti, Solidarité 35 Roumanie et Bretagne-Pologne. Le Département restera également membre en 2023 du Réseau Bretagne Solidaire et de l'association Si Tous les Ports du Monde, tout comme en 2022, afin de contribuer aux dynamiques locales de mise en réseaux d'acteurs internationaux.

Enfin, à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine, le Département a mis en place en urgence un dispositif de soutien au peuple ukrainien et aux réfugiés. Ce dispositif a permis de financer des projets mis en œuvre par des opérateurs internationaux intervenant en Ukraine et dans les pays limitrophes mais également par des acteurs bretonnais (associations et collectivités) engagés en faveur du peuple ukrainien et des réfugiés. Ainsi, 34 porteurs de projets ont été financés pour un montant total de 267 878 euros. Cette aide se poursuivra en 2023 avec la mise à disposition d'une enveloppe de 50 000 euros dédiée au soutien aux réfugiés, quelque soient leurs origines.

## **II – DEVELOPPER LES ECHANGES DE BONNES PRATIQUES AU-DELA DE NOS FRONTIERES**

Avec la Roumanie, l'accueil en 2022 d'une délégation conduite par la Présidente du Judet de Sibiu a été l'occasion de signer une nouvelle convention de coopération pour la période 2022-

2024. Les thématiques de coopération identifiées sont les échanges de jeunes, l'action sociale, l'égalité femmes hommes, ou encore le développement rural et le patrimoine. Ainsi, il est envisagé en 2023 d'accueillir une délégation technique du Judet concernant la médiation culturelle et la valorisation du patrimoine et d'organiser une mission politique du Département dans le Judet de Sibiu.

Le Département poursuit également son soutien aux associations Solidarité 35 Roumanie (S35R) et l'Association d'amitié Ille-et-Vilaine Sibiu (APIVS) qui font vivre les partenariats de la société civile entre les deux territoires (partenariats communaux, projets culturels, échanges scolaires et autres). Une réflexion est également engagée pour organiser en 2023 un chantier de jeunes autour de l'aménagement et de l'entretien des chemins de randonnées dans le réseau des communes jumelées.

Les échanges avec les îles anglo-normandes ont repris en présentiel après la crise sanitaire avec l'organisation en 2022 par le Département de la réunion annuelle plénière de coopération. Une délégation de la Commission des aides internationales de Guernesey a par ailleurs été accueillie pour présenter les différents projets soutenus conjointement. Ce partenariat sera renforcé en 2023. Dans le domaine culturel, une création artistique de la compagnie breillienne Art Comédia sera soutenue, avec des représentations en Ille-et-Vilaine et à Jersey. Les voyages éducatifs des collégien.nes et les mobilités de jeunes dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle seront encouragés et des échanges de fonctionnaires seront proposés dans les domaines de la jeunesse, du sport et de la culture.

Enfin, dans le cadre sa labélisation par le dispositif « EXPE-CT » du ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui vise à mettre en valeur l'implication et l'expertise des collectivités territoriales françaises dans la coopération internationale, la Province de Santa Fe en Argentine a sollicité le Département pour partager son expérience dans le domaine laitier, notamment en ce qui concerne la certification biologique de la production. Outre ce partage d'expérience, il s'agira d'étudier la possibilité d'étendre les échanges à d'autres domaines en lien avec les compétences de la collectivité départementale, dans le domaine social, de la protection des espaces naturels ou de l'égalité femmes hommes.

### **III - PROMOUVOIR LA CITOYENNETE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AUPRES DES COLLEGES ET DU GRAND PUBLIC**

#### **Poursuite de l'engagement dans le programme Erasmus +**

Le Département a obtenu en 2021 l'accréditation du programme Erasmus + pour coordonner un consortium avec des collèges et ainsi leur faciliter l'accès à des bourses de mobilité pour les élèves sur la période 2021-2027. Pour la première année, le Département s'est vu attribuer une subvention de 306 387 euros pour permettre à 9 collèges de réaliser des mobilités en Europe sur la période 2021-2023, dont 80 % soit 245 109,60 euros ont été versés en 2021. Pour la deuxième année, 3 nouveaux collèges sont rentrés dans le consortium et une nouvelle recette de 239 945 euros a été obtenue pour la période 2022-2024, dont 80 %, soit 191 956 euros, ont été perçus en 2022. Un comité de pilotage et un comité stratégique du consortium ont été mis en place pour favoriser les échanges avec les établissements et le Département les accompagnera pour s'assurer que leurs projets respectent bien les standards de qualité du programme.

L'accréditation du Département permet aussi de financer des mobilités d'agent.es et d'élu.es pour découvrir des projets innovants et enrichir leurs propres pratiques. Ainsi, une première mobilité d'agent.es a été organisée en 2022 en Espagne, en partenariat avec la Délégation régionale académique aux relations européennes et internationales. Des contacts intéressants ont été ainsi établis et devraient faciliter la mise en place de nouveaux partenariats et échanges pour les années à venir.

#### **Promotion de la citoyenneté européenne en Ille-et-Vilaine**

Concernant l'information du grand public sur l'Europe, le Département entend réaffirmer son

soutien à la Maison de l'Europe sur la période 2023-2024, en vue de sensibiliser les citoyen.nes aux enjeux européens et à l'importance de leur participation aux élections européennes de 2024. Il s'agira d'intensifier les actions de promotion de l'Europe sur tout le territoire pour montrer en quoi l'Europe a un impact sur notre vie quotidienne.

### **Soutien de la mobilité des jeunes à l'international**

Le Département poursuit son soutien à l'association Jeunes à Travers le Monde pour permettre la mobilité des jeunes à l'international. Après avoir été très impactée par la crise sanitaire, l'association s'est mobilisée pour relancer son activité en 2022. Elle a ainsi permis à 518 jeunes de bénéficier d'une mobilité à l'international à travers ses différents dispositifs (octroi de bourses, organisation de stages de formation professionnelle, missions de service civique à l'international et de corps européen de solidarité, échanges de jeunes ou de professionnel.les).

L'association Jeunes à Travers le Monde s'est également impliquée dans les échanges avec les territoires de coopération du Département, notamment le Judet de Sibiu et la Province de Sefrou. Ainsi, 16 mobilités vers Sibiu ont eu lieu dans le cadre du projet européen « Open Houses » et 10 jeunes roumain.es ont été accueilli.es en Ille-et-Vilaine. 34 jeunes ont bénéficié d'une bourse pour se rendre au Maroc. Huit jeunes marocain.es ont également été accueilli.es en Ille-et-Vilaine pour effectuer des stages d'observation dans le cadre du projet « Esprit d'entreprendre ».

En 2023, de nouvelles orientations seront définies avec l'association Jeunes à Travers le Monde. Ainsi, des sessions de formation et d'information sur les opportunités de mobilité à l'international seront organisées pour les acteurs jeunesse du territoire en lien avec les Agences départementales, pour aller vers les publics les plus éloignés de la mobilité.

Le Centre de ressources et d'interpellation pour un monde sans rapports de domination accompagne les jeunes en amont et en aval des mobilités dans le cadre des projets de solidarité internationale, en partenariat avec l'association Jeunes à Travers le Monde.

### **Décide :**

- d'approuver l'ensemble des propositions ci-dessus, conformes aux débats des orientations budgétaires ;
- d'inscrire au budget primitif les crédits correspondants tels que détaillés dans les tableaux financiers annexés ;
- d'approuver et / ou de reconduire en 2023 les actions d'accompagnement et de suivi des programmes européens et internationaux menées par les agents du service dans le cadre de leurs missions ;
- d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement au profit des bénéficiaires et pour les montants mentionnés dans le tableau ci-après :

<b>Organismes</b>	<b>Imputation</b>	<b>BP 2022</b>	<b>BP 2023</b>
<b>MaPoRou</b>	<b>65 - 048 - 6574.79</b>	<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>
<b>Jeunes à Travers le Monde</b>	<b>65 - 048 - 6574.31</b>	<b>388 000 €</b>	<b>388 000 €</b>
<b>Roumanie – APIVS</b>	<b>65 - 048 - 6574.651</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Roumanie – S35R</b>	<b>65 - 048 - 6574.78</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>Ille-et-Vilaine Mopti</b>	<b>65 - 048 - 6574.66</b>	<b>15 000 €</b>	<b>15 000 €</b>
<b>SOS Méditerranée</b>	<b>65 - 048 – 6574.654</b>	<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>
<b>Centre Rennais d'Information sur le développement (CRIDEV)</b>	<b>65 - 048 – 6574.654</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Planète Urgence</b>	<b>65- 048 - 6574.121</b>	<b>37 000 €</b>	<b>37 000 €</b>

- d'autoriser le Président ou son représentant régulièrement habilité à cette fin à déposer des demandes de cofinancement des coopérations auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), de l'Union européenne et des autres financeurs potentiels ;

- d'approuver les termes de la convention-type ci-annexée relative aux partenariats à conclure avec chacun des co-contractants et pour les montants mentionnés ci-dessus.

- d'autoriser le Président ou son représentant régulièrement habilité à cette fin à signer tous documents et conventions relatifs à ces actions ;

- d'ouvrir au budget primitif les nouvelles autorisations d'engagement millésimées 2023 suivantes :

<b>CODE</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT (ENCOURS)</b>
<b>SERIF015</b>	<b>SUD MADAGASCAR</b>	<b>25 000 €</b>
<b>SERIF014</b>	<b>Maison de l'Europe</b>	<b>40 000 €</b>

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en Préfecture le : 16 février 2023

ID : AD20230120V2

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation

Signé électroniquement le lundi 20 février 2023

Pour le Président et par délégation,

La directrice Assemblée, affaires juridiques et documentation

Elodie JARNIGON